

**Troisième Programme d'Investissements d'Avenir  
Appel à projets : Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) 2017**

**Sélection première vague**

**Compte-rendu des travaux du jury  
16/10/2017 – 20/10/2017**

**1. Participants aux réunions**

La liste des membres du jury est donnée en annexe 1.

Étaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au jury : Aude-Marie Lepagnol-Bestel, Jérôme Ferrand, Yann Gannell.

**2. Dossiers reçus et recevabilité**

195 dossiers ont été déposés sur le site internet mis en place par l'ANR.

Les porteurs de projets devaient identifier les champs scientifiques du projet ; au moins un parmi une liste de six grandes disciplines :

1. Sciences de la Matière et de l'Énergie
2. Sciences du Système Terre-Univers-Environnement
3. Sciences de la Vie et de la Santé
4. Sciences du Numérique et Mathématiques
5. Sciences Sociales
6. Humanités

Parmi les 195 soumis, 190 projets répondaient aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel et ont poursuivi le processus d'évaluation.

### **3. Documents fournis aux membres du jury et aux évaluateurs externes**

Le jury était composé de membres choisis pour leur expérience dans la direction de grandes structures académiques et dans l'impulsion de politiques scientifiques et pédagogiques dans de grandes universités de recherche. Les experts externes ont été retenus pour leur spécialisation thématique par rapport aux projets déposés. Experts externes et membres du jury ont disposé du texte de l'appel à projets ainsi que du modèle de document de soumission mis à disposition des candidats.

Chaque membre du jury, informé par ailleurs des enjeux du PIA, a eu accès : (i) à une version intégralement en anglais de l'appel à projets, (ii) au sous-ensemble de dossiers concernant les projets qui lui avaient été attribués ; (iii) aux évaluations rendues par les experts externes ; ainsi que, le cas échéant, (iv) aux documents relatifs aux LABEX intégrés à un projet d'EUR, notamment aux rapports produits par le jury à l'occasion du point d'étape de 2015. Les membres de l'exécutif du jury (président, vice-présidents) avaient accès à l'intégralité des documents déposés sur la plateforme par les porteurs de projet.

Outre le texte de l'appel à projets lui-même et une notice de contextualisation du PIA, les experts externes, quant à eux, ont uniquement eu accès au(x) projet(s) qu'ils avaient à évaluer. Ils devaient par ailleurs baser leur évaluation sur la même grille détaillée que celle des membres du jury.

### **4. Processus d'évaluation et son déroulement**

#### ***a. Déroulement de la première réunion du jury (juillet 2017)***

Les membres du bureau exécutif (constitué du Président et de trois vice-président(e)s) se sont réunis avant l'ouverture de la session pour achever de préparer le déroulement du comité.

Des représentants du CGI et du MESRI ont fait une présentation orale du PIA et de l'action EUR aux membres du jury, déjà bien informés des dispositifs grâce à une documentation écrite diffusée à leur intention, et ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

L'ensemble des membres du jury a pris connaissance de tous les projets, notamment au travers des résumés fournis par les porteurs.

#### ***Point sur les conflits d'intérêt et signature des engagements de confidentialité***

Aucun conflit d'intérêt disqualifiant n'a été identifié par l'ANR ni déclaré parmi les membres du jury. Les éventuels conflits d'intérêt potentiels ont été gérés selon les règles d'usage, exigeant que la personne concernée n'accède pas aux dossiers et s'absente au moment des discussions portant sur le/les projets.

Pour chaque projet, un binôme rapporteur/lecteur a été désigné parmi les membres du jury. Dans les mois qui ont suivi, chaque rapporteur du jury a produit une première évaluation écrite de chacun des projets qui lui ont été attribués, déposée sur la plateforme informatique mise en place par l'ANR. Cette première évaluation tenait compte des évaluations effectuées par les experts disciplinaires externes.

Outre les deux évaluations (rapporteur et lecteur) dont chaque projet a bénéficié au niveau du jury, le nombre moyen d'expertises externes par projet a été de trois, portant donc le nombre moyen d'évaluations à cinq par projet. Chaque membre du jury a été amené à évaluer entre sept et dix-neuf projets, permettant ainsi de bonnes bases de comparaison inter-projets déjà à ce niveau. Selon les opportunités disciplinaires, une importante proportion d'experts externes ont eux-mêmes évalué jusqu'à huit projets, avec le même objectif de clarté et d'équité de jugement à l'échelon de l'évaluateur individuel. Une vice-présidente a été lectrice de l'intégralité des projets, apportant des avis et arbitrages sur la qualité de l'innovation éducative et pédagogique en lien avec la recherche.

Afin d'harmoniser le travail d'évaluation et garantir une certaine comparabilité des rapports intermédiaires, le jury a défini la grille de notation suivante, valable pour chaque rubrique de la grille d'évaluation :

- 1- Insuffisant (ne répond pas au niveau attendu)
- 2- Inférieur à la moyenne (améliorations substantielles requises)
- 3- Moyen (quelques améliorations à apporter)
- 4- Bon (révisions mineures recommandées)
- 5- Très bon (aucune correction requise)

### ***b. Organisation générale du travail***

À partir de la grille d'évaluation utilisée, les rapporteurs et lecteurs ont chacun défendu leurs appréciations respectives de chaque projet. Ces évaluations intermédiaires devaient se focaliser sur les cinq points essentiels énoncés dans l'appel à projets, et qui formaient les trames du document de soumission et de la grille d'évaluation :

- excellence de la recherche et le positionnement scientifique de l'école universitaire de recherche au regard des forces en présence sur le site, au niveau national, européen et international ;
- effet structurant et qualité de l'offre de formation au niveau master et doctorat ;
- qualité, intensité et valeur ajoutée du lien entre recherche et formation, attestées notamment par l'implication des organismes de recherche dans la formation ;
- moyens mobilisés pour assurer l'attractivité et le rayonnement international de l'école universitaire de recherche : modalités de pilotage et d'organisation, politique en matière de ressources humaines, partenariats internationaux, relations avec les milieux professionnels... ;
- intégration de l'école universitaire de recherche dans la politique du site, effet fédérateur sur les partenaires, effet de structuration et de spécialisation pour le site concerné

Pour chacune de ces rubriques, le rapporteur et le lecteur devaient faire ressortir les points forts et les points faibles du projet. Les rapporteurs ont dû s'appuyer explicitement sur les multiples expertises externes ; ils devaient aussi exprimer un avis critique sur la pertinence de certaines expertises externes dans les cas, minoritaires, où ces dernières présentaient des divergences d'appréciation des projets.

### ***c. Déroulement de la réunion de sélection (octobre 2017)***

En amont des délibérations, les représentants du CGI et du MESRI sont intervenus devant les membres du jury pour rappeler les informations transmises en juillet, et ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

#### *Ouverture de la session*

Le Président a présenté les conditions d'évaluation des projets et les critères pour leur classement. Le livrable attendu du jury devait prendre la forme d'un classement définitif des projets. L'ensemble des modalités d'organisation du travail a été validé par le jury avant le commencement des travaux.

#### *Déroulement des délibérations*

Compte tenu du très grand nombre de soumissions, et afin d'augmenter le temps de délibération consacré à chaque projet et donc la qualité des évaluations, le comité a fonctionné pendant trois jours sous forme de trois sous-jurys, présidés chacun par le/la même membre du bureau exécutif mais avec un turnover systématique des rapporteurs et lecteurs de manière à minimiser les risques d'enclavement en termes de pratiques délibératives ou disciplinaires. Pour chacun des projets, la présentation de chaque rapport a été suivie d'une discussion avec l'ensemble du sous-jury ; discussion à l'issue de laquelle une décision a permis de pré-affecter le projet dans une des classes suivantes, conformes au texte de l'appel à projets :

*Projets A+ : excellent, internationally leading and competitive, susceptibles d'être financés moyennant d'éventuelles recommandations à respecter ;*

*Projets A : overall excellent but weaker for one or several criteria, potentiellement finançables sous réserve de modifications ;*

*Autres projets : good but with critical weaknesses/insufficiencies, non recommandés pour un financement.*

#### *Délibérations et votes*

Dès le lundi 16 octobre au matin, le jury s'est réuni en session plénière pour entendre les rapports sur un premier ensemble de projets. Ceci a permis de calibrer les attendus et d'harmoniser la méthode et les procédures avant que les sous-jurys ne se mettent au travail durant les trois jours suivants. La discussion des rapports a occupé les journées du lundi 16 octobre au jeudi 19 octobre 2017.

Les délibérations définitives ont eu lieu le vendredi en séance plénière. Ces discussions ont notamment permis d'harmoniser les évaluations. Le classement unique des projets est issu d'un interclassement des résultats des trois sous-jurys. Le bureau exécutif a aussi examiné avec plus de précision les budgets présentés par les projets les mieux classés en vue de permettre au président de présenter au Comité de

Pilotage du PIA, conformément au § 3.1 du texte de l'appel à projets, d'éventuels ajustements du montant des dotations.

## **5. Résultats**

L'ensemble des résultats a fait l'objet d'un vote : le classement des projets a été adopté à l'unanimité.

### ***Liste des projets classés A***

Le jury a estimé que :

- tous les projets notés A+ ou A, dont la liste est livrée en Annexe, sont d'excellents projets ;
- les projets retenus en A+ peuvent, en outre, donner à la France une réelle chance de leadership européen et mondial dans les domaines concernés.

Plusieurs projets de grande valeur et abordant des questions d'importance élevée n'ont pu être retenus dans la catégorie A+ compte tenu du niveau de compétition. Le jury espère néanmoins que ces projets pourront tirer le meilleur profit possible des commentaires particuliers qui leur ont été adressés pour rédiger dans un avenir proche un nouveau projet destiné à toute autre initiative de financement similaire.

La liste complète des projets classés A et A+ est donnée en annexe 2.

## **6. Commentaires généraux du président**

Le président du jury a apprécié l'intérêt de la démarche PIA consistant à défracter le système académique français par un processus d'incitations variées visant à le dynamiser, à en augmenter la visibilité nationale et internationale, et à le rendre plus attractif et compétitif. Le jury a parfaitement pris la mesure des objectifs de l'appel à projets 'EUR', à savoir : mieux co-construire formation et recherche dans un monde académique où ces deux domaines restent souvent mal articulés ; s'assurer que la qualité éducative et l'attractivité internationale des programmes de formation en master n'ait rien à envier à la qualité de la recherche qui est déjà tangible dans la plupart des projets examinés. Il a par ailleurs attaché de l'importance au renforcement des débouchés professionnels offerts aux docteurs.

Sur la base des recommandations du jury, le Comité de pilotage a proposé de retenir les 29 premiers projets classés par le jury. Le président se déclare satisfait que l'Etat ait choisi de financer l'ensemble des projets classés A+.

Il observe l'assez bon équilibre entre grands champs disciplinaires parmi le contingent de lauréats de la vague 1. Cet équilibre suggère l'existence de projets de grande qualité dans la plupart des domaines. Le poids majoritaire des projets multidisciplinaires soumis (60%) comme financés (55%) est également à souligner, tout comme l'excellence de projets d'EUR proposés au financement mais ou bien dépourvus de dotations Labex (55%), ou bien situés hors Idex-Isite (35%) — preuve que le système académique français

dispose d'une réserve de puissance qui ne demandait qu'à se manifester grâce aux opportunités offertes par le dispositif d'appels à projets.

Le jury a recherché les projets qui se présentaient comme réellement transformateurs du système existant, et qui donc faisaient valoir une rupture en matière de formation, d'éducation et d'internationalisation. Certains consortiums ont démontré de prime abord qu'ils fonctionnaient déjà comme une *Graduate School* avec les moyens dont ils disposaient jusque là — moyens parfois considérables compte tenu des dotations issues d'un ou plusieurs Labex. Les projets contenant une recherche déjà excellente, mais qui donnaient l'impression de ne faire que reconduire des actions préexistantes tout en demandant des moyens supplémentaires, ont eu moins d'impact sur l'ensemble des évaluateurs que les projets qui avaient effectué un état de l'art des meilleures pratiques internationales autour du lien éducation–recherche, qui montraient où ils estimaient se situer sur ce spectre, et qui démontraient comment parvenir à des objectifs réellement transformateurs dans les dix prochaines années. Sur la conviction que l'excellence est moins un état qu'un processus, c'est-à-dire aussi un engagement à évoluer, le jury a donc été sensible aux montages qui promettaient, au-delà de simples regroupements tactiques, de produire davantage que la somme de leurs identités actuelles.

Un certain nombre de projets donnait l'impression d'émaner d'un individu plutôt que d'une institution. Un travail en amont de tamisage des projets par une commission de site aurait permis de laisser mûrir certains projets qui, dès la lecture de leur résumé, ne permettaient pas de bien saisir leurs objectifs, leur valeur ajoutée, ni parfois même leur périmètre. Les lettres de soutien ou d'appréciation des établissements de tutelle étaient rarement d'une grande utilité compte tenu de leur format trop standard. Les tutelles doivent se donner les moyens d'expliquer clairement et avec conviction la manière dont le projet d'EUR va s'insérer dans l'écosystème de leur établissement ou de leur COMUE, et par quelles mesures de soutien et d'incitation les EUR vont être incubées et accompagnées dans leur croissance. Les conditions semblent réunies pour que la vague 2 permette une meilleure préparation de tous les partenaires.

Au chapitre des contenus, le jury a été amené à lire un nombre important de projets très solides mais en même temps très traditionnels, insuffisamment projetés vers l'avenir et vers les ruptures pédagogiques et scientifiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Une tendance fréquente consistait à présenter une offre pédagogique 'hors-programme', donc un supplément à l'offre existante mais qui laissait intacts les silos disciplinaires déjà constitués. De même, le programme doctoral n'était pas toujours construit *ad hoc* autour du projet d'EUR : il se présentait plutôt comme un accès à des cours et séminaires déjà offerts par les institutions partenaires, et donc à un *Honours programme* plutôt qu'à une *Graduate school* comportant un curriculum solidement étagé du master au doctorat.

Le jury s'est également interrogé sur la timidité à enseigner en anglais dès lors que la clé de l'internationalisation à l'horizon des dix prochaines années réside dans la capacité à créer un flux d'étudiants sans frontières, issus du monde entier, et dont la première langue de scolarité est de nos jours, majoritairement, l'anglais. La politique des langues est apparue la plupart du temps sous-développée. Accroître symboliquement le nombre de cours en anglais, comme beaucoup de pays l'ont déjà fait depuis longtemps en vue de faciliter la mobilité étudiante dès le niveau licence (Erasmus, etc.), n'est pas une

action suffisant au niveau master et doctorat : à condition d'argumenter à chaque fois pourquoi les choix exprimés ont été faits, les seules vraies options sont le 'tout en français', 'tout en anglais', ou 'tout bilingue' — cette dernière option étant nécessairement très onéreuse pour les organismes de tutelle. La formation des enseignants-chercheurs aux langues devrait également être prise très au sérieux. De même, de trop nombreux projets ont omis de détailler les mécanismes de suivi 'qualité' du curriculum et de la diplomation, c'est-à-dire d'exposer les moyens que se donnait l'EUR pour assurer une auto-évaluation continue et apte à délivrer les garanties d'excellence et de transparence attendues par ses étudiants.

Enfin, constatant d'une part l'écart entre les financements disponibles et la qualité des projets présentés, d'autre part l'imprécision des budgets présentés en appui des demandes de financement, le jury se demande s'il ne serait pas opportun de plafonner ces dernières dans le cadre de la seconde vague de l'appel à projets. Il souhaiterait par ailleurs que soit demandé aux porteurs de projets, dans un format homogène, quelques indicateurs permettant de mesurer le nombre d'étudiants concernés et l'impact attendu des projets.

## Annexe 1

### Jury Ecoles Universitaires de Recherche 2017

#### *Président*

##### **Sir Malcolm GRANT**

Droit

Président, National Health Service England, UK

Ancien président, University College London

#### *Vice-président(e)s*

##### **Mme Dilly FUNG**

Sciences de l'éducation

Professeure, University College London, UK

##### **Mme Veronique HALLOIN**

Génie chimique

Secrétaire Général, Fonds de la Recherche Scientifique, BE

Professeure honoraire en génie chimique, Université Libre de Bruxelles

##### **M. Claude HILLAIRE MARCEL**

Sciences de la terre et de l'atmosphère

Professeur émérite, Université du Québec à Montréal, CA

#### *Membres*

##### **Mme Zvia AGUR**

Biomathématiques

Professeure, Institute for Medical BioMathematics, IL

##### **Mme Maria ALLEGRINI**

Physique

Professeure, Università di Pisa, IT

##### **Mme Marina BENTIVOGLIO**

Neurosciences, biomédecine

Professeure, Università degli Studi di Verona, IT



**M. David BOGLE**

Génie chimique

Professeur, University College London, UK

**M. Timoteo CARLETTI**

Mathématiques, informatique

Professeur, Université de Namur, BE

**Mme Bernadette CHARLIER**

Sciences de l'éducation

Professeure, Universität Freiburg, CH

**M. Antonio CHELLA**

Innovation industrielle et numérique

Professeur, Università degli Studi di Palermo, IT

**M. Claude D'ASPREMONT**

Economie

Professeur émérite, Katholieke Universiteit Leuven, BE

**M. Pim DEN BOER**

Histoire

Professeure émérite, Universiteit van Amsterdam, NL

**M. Jan EGGERMONT**

Médecine cellulaire et moléculaire

Professeur, Katholieke Universiteit Leuven, BE

**Mme Anna ERDEI**

Immunologie

Professeure, Eötvös Loránd Tudományegyetem, H

**Mme Maribel FERNANDEZ**

Informatique

Professeure, King's College London, UK

**M. Gerry GILMORE**

Astronomie, physique

Professeur, University of Cambridge, UK

**M. William KORNBLUM**

Sociologie

Professeur émérite, City University of New York, USA

**Mme Reiko KURODA**

Chimie, biologie

Professeure, Tōkyō Rika Daigaku (University of Science), JP

**M. Nelson MACULAN**

Mathématiques appliquées

Professeur émérite, Universidade Federal do Rio de Janeiro, BR

**Mme Ursula MARTIN**

Mathématiques, Informatique

Professeure, University of Oxford, UK

**M. Jorge Miguel MIRANDA**

Géosciences, océanographie

Professeur, Universidade de Lisboa, PT

**Mme Margaret MORRISON**

Philosophie

Professeure, University of Toronto, CA

**M. Jacques NEEFJES**

Cancérologie, Immunologie

Professeur, Universiteit Leiden, NL

**Mme Manijeh RAZEGHI**

Génie électrique et informatique

Chair professor/ Director CQD, Northwestern University, USA

**M. Gabriel TALMAIN**

Economie / Finance

Professeur émérite, University of Glasgow, UK

**M. Edoardo TORTAROLO**

Histoire, humanités

Professeur, Università degli Studi del Piemonte orientale, IT

**M. Rob VAN DER VAART**

Géographie, environnement

Professeur émérite, Universiteit Utrecht, NL

**Mme Kate VAN ORDEN**

Musicologie, arts, design

Professeure, Harvard University, USA

**M. Pierre VOGEL**

Chimie organique

Professeur, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, CH

## Annexe 2

### Liste des projets classés A+ (classés par ordre alphabétique)

<i>Acronyme</i>	<i>Etablissement porteur</i>	<i>Note</i>
AMSE	Aix-Marseille Université	A+
ArTeC	Université Paris Lumières	A+
CBH-EUR-GS	Communauté Université Grenoble Alpes	A+
CHESS	Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	A+
CSC-IGS	Université de Strasbourg	A+
DPH	Université de Bordeaux	A+
EIPHI	Université de Bourgogne Franche Comté	A+
EURIDOL	Université de Strasbourg	A+
EURIP	Université Sorbonne Paris Cité	A+
FrontCog	Paris Sciences & Lettres	A+
G.E.N.E.	Université Sorbonne Paris Cité	A+
H2O'Lyon	Université de Lyon	A+
IA-GS	Le Mans Université	A+
IMCBio	Université de Strasbourg	A+
ISblue	Université de Bretagne Occidentale	A+
LIGHTS&T	Université de Bordeaux	A+
NanoX	Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	A+
nEUro*AMU	Aix-Marseille Université	A+
PGSE	Ecole d'Economie de Paris	A+
PSGS-HCH	Université Paris Seine	A+
QMat	Université de Strasbourg	A+
REDPOP	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	A+
SLEIGHT	Université de Lyon	A+
SPS-GSR	Université Paris Saclay	A+
Tr-Litteræ	Paris Sciences & Lettres	A+
TSAE	Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace	A+
UBGSNeuro	Université de Bordeaux	A+
UCA DS4H	Université Côte d'Azur	A+

## Liste des projets classés A (classés par ordre alphabétique)

<i>Acronyme</i>	<i>Etablissement porteur</i>	<i>Note</i>
2S2A	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	A
AGRO	Université de Montpellier	A
ARCHAEO	Université de Bordeaux	A
ARCHAIA	Aix-Marseille Université	A
ARCHIMEDE	Aix-Marseille Université	A
ARCHIMEDES	Université Paul-Valéry Montpellier 3	A
Bézout	Université Paris-Est	A
BIODIV	Université de Montpellier	A
BIOECO TGS	Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	A
CELLS	Paris Sciences & Lettres	A
CheM3S	Université de Montpellier	A
ChemTrack	Université Paris Saclay	A
CIMI	Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	A
ComiSchool	Université Rennes 1	A
CResso	Paris Sciences & Lettres	A
DeEply	Université de Lyon	A
EDS	Université de Bordeaux	A
EEUREJ	Université Paris Lumières	A
EPCC	Université Pierre et Marie Curie	A
ESPRIT-S	Université Paris 1 Pantheon-Sorbonne	A
EUREkA	Université de Bordeaux	A
EUREQA	Paris Sciences & Lettres	A
EURICCA	Université Sorbonne Paris Cité	A
EURI-Pat	Université François-Rabelais de Tours	A
EURMH	Université Paris Saclay	A
EUROPHOTON	Aix-Marseille Université	A
EUR-SMH	Université d'Aix-Marseille	A
EUS	Université Paris Sorbonne	A
FabPast	Université Paris Lumières	A
HealthTech	Université de Strasbourg	A
I2M@SU	Université Pierre et Marie Curie	A
IMAC	Université Paris Saclay	A
INFLAMEXGS	Université Sorbonne Paris Cité	A
I-NORMATES	Normandie Université	A
IntIMM	Université de Poitiers	A
IPSL-CGS	Université Pierre et Marie Curie	A
LUMOMAT	Université d'Angers	A

<b>Acronyme</b>	<b>Etablissement porteur</b>	<b>Note</b>
LYONMATTER	Université de Lyon	A
M3SU	Université Pierre et Marie Curie	A
MATERIAL	Université de Lorraine	A
MATISSE	Université Pierre et Marie Curie	A
MEDISCHOLA	Aix-Marseille Université	A
MINMACS	Normandie Université	A
MOSAIC	Université de Montpellier	A
MoWa	Université de Montpellier	A
MSTIC-GS	Communauté Université Grenoble Alpes	A
Numerics	Université de Bordeaux	A
ONCOIMMUNO	Aix-Marseille Université	A
ParaFrap	Université de Bordeaux	A
PAST	Université de Lyon	A
PEM-GS	Communauté Université Grenoble Alpes	A
PGSL	Université Sorbonne Paris Cité	A
PGSM	Fondation Sciences Mathématiques de Paris	A
PHYNOV	Paris Sciences & Lettres	A
PHYPSAY	Université Paris Saclay	A
PSGS-ESE	Université Paris Seine	A
PSGS-MS	Université Paris Seine	A
QuanTech	Université Pierre et Marie Curie	A
S2R	Paris Sciences & Lettres	A
SACChem	Université Pierre et Marie Curie	A
SAPERE	Université Paris Sorbonne	A
SCC	Université de La Rochelle	A
SCHEM2E	Paris Sciences & Lettres	A
SEEN/WRITE	Paris Sciences & Lettres	A
SENTINEL	Aix-Marseille Université	A
SFH2	Université de Montpellier	A
SITH	Université de Bordeaux	A
SMART-Chem	Aix-Marseille Université	A
SoftMatS	Université de Strasbourg	A
SOVIA	Université de Lyon	A
SSPP	Paris Sciences & Lettres	A
STEPS	Université Sorbonne Paris Cité	A
SToSyS	Université de technologie de Compiègne	A
SU- B3D	Université Pierre et Marie Curie	A
SUSEET	Université Pierre et Marie Curie	A
SUSTAFE	Université de Bourgogne Franche Comté	A
TACTIC	Université de Limoges	A

<b>Acronyme</b>	<b>Etablissement porteur</b>	<b>Note</b>
TESS	Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	A
TGS-SSW	Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	A
UBGSADS	Université de Bordeaux	A
USPC PSPH	Université Sorbonne Paris Cité	A
USPC-EPU	Université Sorbonne Paris Cité	A
XLChem	Normandie Université	A